

En tout, 69 écoles du département restent ouvertes pour les enfants des personnels prioritaires. Elles sont au nombre de 12 dans l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération Seine-Eure (Case), dont le siège est à Louviers.

- **Circonscription scolaire de Louviers** : école élémentaire du Hamelet (Louviers), école maternelle des Cascades (Louviers), école primaire d'Acquigny, école primaire d'Andé, école Louise Michel (Gaillon), école de Montaure (Terres de Bord) et école primaire de Fontaine-Bellenger.

- **Circonscription scolaire de Val-de-Reuil** : école élémentaire Léon Blum (Val-de-Reuil), école primaire d'Igoville et école primaire du Manoir-sur-Seine. À noter que trois autres écoles de cette circonscription restent ouvertes mais elles ne font pas partie de l'Agglomération (Charleval, Romilly-sur-Andelle et Pont-Saint-Pierre).

- **Circonscription scolaire d'Évreux II** : école de La Croix-Saint-Leufroy et école d'Au-theuil-Authouillet. Les nombreuses autres écoles de cette circonscription sont elles aussi hors de l'agglomération.